Envoyé en préfecture le 11/02/2026
Reçu en préfecture le 11/02/2026
Publié le
ID : 029-200066868-20260209-023_2026-DE

Presqu'île de Crozon
Aulne Maritime
Communauté de communes

COMMUNAUTE DE COMMUNES PRESQU'ILE DE CROZON-AULNE MARITIME

DEPARTEMENT DU FINISTERE

ARRONDISSEMENT DE CHATEAULIN

OBJET :

Avenant à la convention de partenariat Région Bretagne – CCPCAM pour le dispositif « Bien Vivre Partout en Bretagne »

Date de convocation :

27/01/2026

Membres en exercice :

35

Nombre de participants :

30

Nombre de votants :

34

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE ORDINAIRE DU 09 FEVRIER 2026

N°023/2026

Le 09 février deux mille vingt-six, à 18 heures 30, le Conseil de Communauté s'est réuni en séance ordinaire à son siège, sous la présidence de Monsieur Mickaël KERNEIS.

Membres présents :

M. BETRANCOURT Thierry, M. BLANCHARD Noël, M. CUSSET Yann, M. DEFLOU François-Xavier, M. DEVERRE Philippe, Mme DREUX Christiane, Mme GAOUYER Christelle, Mme GOBBE Dorothée, M. GOURVEZ Jean-Yves, M. GUENNEGUES Jean-Luc, M. GUILLON Laurent, Mme JAMBOU Laura, M. KERNEIS Mickaël, M. KERSPERN Jean Claude, M. LARS Roger, M. LASSAGNE Ludovic, Mme LASTENNET Christine, Mme LE GUIRRIEC MORVAN Martine, M. LE MEROUR Joseph, Mme LE MEROUR Muriel, M. LE MOIGNE Yves, M. LE PAPE Henri, M. LE ROUX Hervé, M. LEBRUN Luc, M. LEZENVEN Jean Michel, Mme MAUGEAIS Isabelle, M. MORVAN Henri, Mme PAILLOT POULIQUEN Mathilde, M. PASQUALINI Marc, M. PRIGENT Pascal

Membres absents avec pouvoir :

M. BERTHELOT Patrick ayant donné pouvoir à M. CUSSET, Mme LE MONZE Fanchon ayant donné pouvoir à M. DEFLOU, Mme PORCHER Monique ayant donné pouvoir à M. LE ROUX, Mme VIGOUROUX Gaëlle ayant donné pouvoir à M. GUILLON

Membre absent et excusé :

Mme CALVEZ Michèle

M. LASSAGNE est désigné secrétaire de séance.

Le dispositif « Bien vivre partout en Bretagne » est un dispositif de financement des projets territoriaux du Conseil régional mis en place depuis 2020. En 2023, le dispositif a évolué en prenant la forme de conventions « Bien vivre partout en Bretagne 2023-2025 » bâties entre la Région et chacun des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale.

Chaque convention intercommunale a été dotée d'une enveloppe prévisionnelle calculée sur la base des montants annuels de « Bien vivre partout en Bretagne 2021 » : Une dotation financière de 1 372 032 € a été dédiée au territoire intercommunal de la CCPCAM, sur la période 2023-2025, (dont 1 159 500 € de dotation socle et 212 532 € de reliquats issus des dispositifs 2021 et 2022) afin d'accompagner les projets identifiés dans la convention 2023-2025 :

Axe 1 - Accélérer les transitions et favoriser l'adaptation au changement climatique

Porteur de projet	Intitulé du projet	Cout global prévisionnel du projet	Soutien régional maximal
Pont-de-Buis-lès-Quimerch	Amélioration des performances énergétiques de l'équipement public « Espace François Mitterrand »	105 800 €	21 160 €

Envoyé en préfecture le 11/02/2026
Reçu en préfecture le 11/02/2026
Publié le
ID : 029-200066868-20260209-023_2026-DE

Communauté de communes de Presqu'île Crozon-Aulne maritime	Création d'une ressourcerie	2 085 840 €	300 174 €
		TOTAL	321 334€

Axe 2 - Adapter l'offre de logement et améliorer l'habitat

Porteur de projet	Intitulé du projet	Cout global prévisionnel du projet	Soutien régional maximal
Brest Métropole Habitat	Construction d'une maison d'assistantes maternelles et de logements sociaux à Rosnoën	1 565 000 €	200 000 €
		TOTAL	200 000€

Axe 3 - Améliorer l'accès aux services de proximité

Porteur de projet	Intitulé du projet	Cout global prévisionnel du projet	Soutien régional maximal
Argol	Reconstruction de la bibliothèque	228 494 €	45 698 €
Camaret-sur-Mer	Réhabilitation de l'ancien collège en maison des associations	700 000 €	105 000 €
Telgruc-sur-Mer	Rénovation de l'école élémentaire	3 022 273 €	200 000 €
Le Faou	Projet de construction d'une école diwan	1 400 000 €	200 000 €
		TOTAL	550 698€

Projet à rayonnement :

Porteur de projet	Intitulé du projet	Cout global prévisionnel du projet	Soutien régional maximal
Communauté de communes de Presqu'île Crozon-Aulne maritime	Construction d'un abattoir à Le Faou	14 167 000 €	300 000 €
		TOTAL	300 000 €

Le Président propose à l'assemblée de l'autoriser à signer un avenant à la convention « Bien vivre partout en Bretagne 2023-2025 » afin d'ajuster la liste des projets ou leur plan de financement. En effet, à la suite de l'évaluation du dispositif à mi-parcours, un reliquat des crédits de 201 210 € peut être mobilisé afin d'accompagner les projets identifiés dans l'avenant joint à la présente délibération. Il correspond aux évolutions de projets inscrits dans la convention (abandon du projet de construction d'une école diwan –commune du Faou) et aux reliquats disponibles suite aux subventions votées en commission permanente. Ces reliquats permettent d'augmenter le soutien régional pour trois projets* du territoire :

Envoyé en préfecture le 11/02/2026
Reçu en préfecture le 11/02/2026
Publié le
ID : 029-200066868-20260209-023_2026-DE

- ✓ CCPCAM - Création d'une ressourcerie : + 75 000 €
- ✓ Camaret-sur-mer - Réhabilitation de l'ancien collège en maison des associations : + 37 500 €
- ✓ Telgruc-sur-mer – Rénovation de l'école élémentaire – Tranche 1 : + 37 500 €

Un reliquat de 51 210 € pourra être redéployé à l'occasion de la prochaine politique de soutien aux projets locaux.

La liste des projets identifiés dans le tableau ci-dessous a été remise à jour au regard des évolutions partagées lors de la réunion de revoyure qui a eu lieu le 16 décembre 2025 :

Axe 1 - Accélérer les transitions et favoriser l'adaptation au changement climatique

Porteur de projet	Intitulé du projet	Cout global prévisionnel du projet	Soutien régional maximal
Pont-de-Buis-lès-Quimerch	Amélioration des performances énergétiques de l'équipement public « Espace François Mitterrand »	105 800 €	21 160 €
Communauté de communes de Presqu'île Crozon-Aulne maritime	***Création d'une ressourcerie****	***2 207 434 €***	***375 174 €***
		TOTAL	396 334 €

Axe 2 - Adapter l'offre de logement et améliorer l'habitat

Porteur de projet	Intitulé du projet	Cout global prévisionnel du projet	Soutien régional maximal
Brest Métropole Habitat	Construction d'une maison d'assistantes maternelles et de logements sociaux à Rosnoën	1 565 000 €	200 000 €
		TOTAL	200 000€

Axe 3 - Améliorer l'accès aux services de proximité

Porteur de projet	Intitulé du projet	Cout global prévisionnel du projet	Soutien régional maximal
Argol	Reconstruction de la bibliothèque	228 494 €	44 488 €
Camaret-sur-Mer	***Réhabilitation de l'ancien collège en maison des associations****	***1 036 000 €***	***142 500 €***
Telgruc-sur-Mer	***Rénovation de l'école élémentaire – Tranche 1****	***1 261 290 €***	***237 500 €***
		TOTAL	424 488 €

Envoyé en préfecture le 11/02/2026
Reçu en préfecture le 11/02/2026
Publié le
ID : 029-200066868-20260209-023_2026-DE

Projet à rayonnement :

Porteur de projet	Intitulé du projet	Cout global prévisionnel du projet	Soutien régional maximal
Communauté de communes de Presqu'île Crozon-Aulne maritime	Construction d'un abattoir à Le Faou	14 167 000 €	300 000 €
		TOTAL	300 000 €

Les membres du Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Approuvent l'avenant à la convention « Bien vivre partout en Bretagne 2023-2025 » joint en annexe de la présente délibération,
- Autorisent le Président à signer ledit avenant,
- Autorisent le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Affiché le : 11/02/2026

Pour copie certifiée conforme

Le Président,

Mickaël KERNEIS

Communauté de Communes Presqu'île de Crozon - Aulne Maritime

Le Secrétaire,

Ludovic LASSAGNE